

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

## **BOFIP-RHO-17-0516 du 09/01/2016**

Arrêté du 01 décembre 2016

ARRETE PORTANT NOMINATION D'INSPECTEURS PRINCIPAUX DES FINANCES PUBLIQUES  
AU GRADE D'ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES ADJOINT A TITRE PERSONNEL

**Bureau RH-1B**

### **RÉSUMÉ**

Cet arrêté porte nomination d'inspecteurs principaux des Finances publiques au grade d'administrateur des Finances publiques adjoint à titre personnel au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2017.

Date d'application : 01/12/2016

DOCUMENT À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

---

PARTIE 1 : ARRÊTE PORTANT NOMINATION D'INSPECTEURS PRINCIPAUX DES FINANCES PUBLIQUES  
AU GRADE D'ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES ADJOINT À TITRE PERSONNEL.....3

PARTIE 1 : ARRÊTE PORTANT NOMINATION D'INSPECTEURS PRINCIPAUX DES FINANCES PUBLIQUES  
AU GRADE D'ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES ADJOINT À TITRE PERSONNEL



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Économie  
et des Finances

ARRÊTÉ

portant nomination d'inspecteurs principaux des Finances publiques au grade  
d'administrateur des Finances publiques adjoint à titre personnel.

LE SECRETAIRE D'ÉTAT AUPRÈS DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES, CHARGÉ  
DU BUDGET ET DES COMPTES PUBLICS

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi  
n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2002-682 du 29 avril 2002 relatif aux conditions générales d'évaluation, de notation et  
d'avancement d'échelon des fonctionnaires de l'Etat et notamment son titre III ;

Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 portant statut particulier des personnels de catégorie A de la  
direction générale des Finances publiques, notamment son article 16 ;

Vu l'avis émis par la Commission administrative paritaires n° 2 des services de la direction générale des  
Finances publiques en séance du 1<sup>er</sup> décembre 2016 ;

Vu la demande des intéressés ;

ARRÊTE

**Article premier**

Les inspecteurs principaux des Finances publiques dont les noms suivent sont nommés dans le grade  
d'administrateur des Finances publiques adjoint "à titre personnel" dans les conditions suivantes :

N° DGFIP	Nom	Prénom	Grade et échelon initiaux	Date d'effet de la nomination	Grade et échelon de reclassement
107726	BEHAL	Jean-Claude	IPFIP 9	01/03/2017	AFIPA 6
111682	BLANCO	Joëlle	IPFIP 9	01/04/2017	AFIPA 6
120967	BLEYS	Jean-Pierre	IPFIP 9	30/06/2017	AFIPA 6
120959	BRONNER	Jean-Marc	IPFIP 9	30/06/2017	AFIPA 6
111688	CLAMONS	Bernadette	IPFIP 8	01/06/2017	AFIPA 5
128666	DROUHET	Denis	IPFIP 9	30/06/2017	AFIPA 6
120921	DUPONT	Jacques	IPFIP 9	30/06/2017	AFIPA 6
136890	FEBBA	François	IPFIP 8	01/02/2017	AFIPA 5
143388	FOUDIL	Faouzi	IPFIP 9	01/04/2017	AFIPA 6
879763	LE BOUCHER DE BREMOY	Serge	IPFIP 9	01/01/2017	AFIPA 6
143598	MAURY	Jeanne	IPFIP 9	01/03/2017	AFIPA 6
124420	MAZURELLE	Christine	IPFIP 9	01/04/2017	AFIPA 6
158463	MILLE	Gérard	IPFIP 8	01/01/2017	AFIPA 5
131499	PELLICIER	Raymond	IPFIP 9	01/01/2017	AFIPA 6
107508	RAYBAUD	Christiane	IPFIP 9	01/01/2017	AFIPA 6

## Article 2

Le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2016

L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS-CLASSE,  
CHEF DU BUREAU RH-1B,

CÉLINE CASTELEYN

<p>BOFiP Direction générale des Finances publiques</p>	<p>ISSN 2268-0756</p>
<p>Directeur de publication : Bruno Parent</p>	